



REVUE DE PRESSE 2021

DES NOUVELLES DE L'INTER



Horaire modifié pendant le couvre-feu (9 janvier au 8 février)

Les samedis et dimanches, il n'y aura plus de départ à 19 h 26 à partir de la gare de Saint-Jérôme, ni de départ à 19 h 20 à partir de Mont-Tremblant et ce, du 9 janvier au 8 février, inclusivement. Pour l'instant, le reste de l'horaire de l'Inter demeure inchangé.

Rappel : Le port du masque est obligatoire dans les transports en commun.



Nouvelle application pour un suivi en temps réel!

Grâce à la géolocalisation des autobus, il est possible de suivre géographiquement votre autobus et prévoir l'heure réelle de passage aux arrêts.

Deux façons d'y accéder sont offertes : en téléchargeant gratuitement l'application Zenbus ou en y accédant par le site www.linter.ca/zenbus.

Article paru dans L'info du Nord — Sainte-Agathe (15 janvier 2021)

L'info du Nord
Sainte-Agathe

in
médias

 **Sections**

 **Édition virtuelle**

 **E**

Transport adapté et collectif des Laurentides

De nouvelles technologies pour les usagers de l'Inter des Laurentides

© Publié le 15 janvier 2021 par Patricia Charbonneau



PUBLIÉ PAR

Patricia Charbonneau

Journaliste | pcharbonneau@inmedias.ca

Le transport collectif reliant les municipalités entre Mont-Tremblant et la gare de Saint-Jérôme offre maintenant la possibilité aux usagers de suivre géographiquement leur autobus en temps réel grâce à l'application gratuite Zenbus.



L'Inter effectue la liaison entre Saint-Jérôme et Mont-Tremblant 7 jours sur 7. 16 départs par jour en semaine et 8 départs les fins de semaine. (Photo gracieuseté)

Ayant pour but de voir les autobus en temps réel, l'application permet de prendre connaissance des entraves routières et des retards. « Ce qui est intéressant, c'est que ça permet par exemple à un parent d'un adolescent qui se trouve dans l'autobus, de voir où il est rendu et savoir à quelle heure il arrivera à l'arrêt », explique la coordonnatrice du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL), Véronique Gagnon.

Dans l'application, il y a une section « messages » où les gens sont invités à prendre connaissance des dernières communications concernant le transport. Cela a pour but d'arrêter les alertes textos pouvant être dérangeantes pour certaines personnes à qui elles ne concernaient pas. À partir du 31 décembre, tout sera fait sur la messagerie de l'application. « Les gens pourront voir par eux-mêmes les informations concernant leur autobus, plutôt que de tout le réseau », ajoute comme Gagnon.

Des nouveautés à venir

À compter de février, les horaires de fin de semaine changeront pour l'Inter. Actuellement, il y a quatre départs respectifs de Saint-Jérôme vers Mont-Tremblant, et de Mont-Tremblant, vers Saint-Jérôme. Ce nombre de départs sera augmenté à six.

Les taxibus qui n'étaient disponibles que du lundi au vendredi offriront maintenant leur service la fin de semaine à compter du nouvel horaire en février. « En plus d'améliorer les horaires, on veut améliorer la tarification. Une personne qui prend actuellement l'autobus doit payer pour son transport. Si elle a à prendre par la suite un taxibus pour se rendre dans une ville en périphérie, elle doit également le payer. Le but est d'établir une correspondance entre les deux en faisant une intégration tarifaire pour réduire les coûts », explique la directrice générale de TACL, Annie Bélanger.

« Nous aimerions trouver une façon de pouvoir géolocaliser les taxibus. C'est plus complexe parce qu'il n'y a pas de départs fixes. Si personne ne le réserve, le taxibus ne s'arrêtera pas comme un autobus. On souhaite rendre ce service disponible en 2021 », ajoute celle-ci.

Une carte interactive s'ajoute aux outils

Il est possible depuis septembre de visualiser le réseau de taxibus et d'autobus sous une forme interactive. Les gens peuvent voir une photo de l'endroit précis où se trouve l'arrêt et les heures de passages planifiées. « Les gens peuvent voir exactement où ils embarquent et où ils débarquent. Cette méthode rassure beaucoup la clientèle parce qu'elle se sent mieux guidée et en sécurité », soutient Annie Bélanger.

« Nous sommes le transport rural le plus urbain au Québec et nous sommes fiers d'avoir de belles initiatives comme celles-ci qu'on peut offrir aux usagers. Ce sont des outils qu'on retrouve habituellement dans des sociétés de transport, et nous n'en sommes pas une donc c'est très valorisant », conclut-elle.



AVIS PUBLICS



AVIS PUBLIC

LAURENTIDES

Modifications de service du Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)

AVIS PUBLIC est donné par la soussignée conformément à l'article 48.25 de la *Loi sur les transports*

QUE le conseil des maires de la MRC des Laurentides a présenté, lors de sa séance tenue en date du 18 mars 2021, un projet de règlement modifiant le *Règlement numéro 289-2014 concernant le service de transport en commun intermunicipal des personnes desservant le territoire de la MRC des Laurentides et assurant une liaison avec des points situés sur le territoire de la MRC des Pays-d'en-Haut, de la ville de Saint-Jérôme et celui de la Ville de Rivière-Rouge* en vue de son adoption lors de la séance du 20 mai 2021.

À noter que le résumé du projet de règlement se trouve ci-dessous :

- Modification de l'horaire et du trajet de l'Inter sur le territoire de la Ville de Mont-Tremblant :

Direction NORD :

- Route 117
- 1er carrefour giratoire à droite pour prendre la rue de Saint-Jovite vers la gauche
- Tourne à droite sur la rue Vaillancourt
- Tourne à gauche sur le boulevard du Dr Gervais
- Terminus face au Centre de formation professionnelle l'Horizon

Direction SUD :

À partir du dernier arrêt sur le boulevard du Dr Gervais :

- Effectue un virage en U sur la rue Cadieux
- Tourne à gauche sur le boulevard du Dr Gervais
- Tourne à droite sur la rue Vaillancourt
- Tourne à gauche sur la rue de Saint-Jovite
- Emprunte le carrefour giratoire pour reprendre la 117, direction Sud

- Abolition de la zone Nord.
- Modification de l'horaire et des trajets du Taxibus sur le territoire des municipalités de Lac-Supérieur, Val-David et Val-Morin.

Toutes les personnes intéressées pourront prendre connaissance de ce projet de règlement au bureau de la MRC des Laurentides sis au 1255, chemin des Lacs à Saint-Faustin-Lac-Carré

Donné à Saint-Faustin-Lac-Carré, ce 14 avril 2021.

Isabelle Daoust,
Directrice du service des finances et secrétaire-trésorière adjointe

Article paru dans Le Nord (20 avril 2021)

Comment développer le transport collectif dans les Laurentides?

Le 20 avril 2021 — Modifié à 13 h 14 min le 23 avril 2021

Temps de lecture : 6 min 30 s

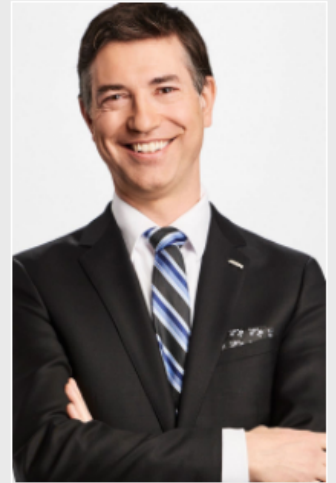
Par Simon Cordeau

 M'écriture



Difficile de se déplacer sur le vaste territoire des Laurentides sans une voiture. Il existe pourtant des alternatives méconnues et des avenues pour améliorer la mobilité des Laurentides. Discussion sur la place du transport collectif dans la région, avec Daniel Bergeron, directeur exécutif, Planification des transports et mobilité, à l'Autorité régionale de transport métropolitain (ARTM).

« *Transport en commun et densité urbaine sont interreliés* », souligne M. Bergeron d'entrée de jeu. Il explique que le transport collectif est utile soit pour se déplacer dans une communauté assez dense (comme le métro à Montréal), soit entre deux communautés urbaines (comme le train de banlieue).



Amoureux des Laurentides, Daniel Bergeron est directeur exécutif, Planification des transports et mobilité, à l'ARTM. Photo : Courtoisie

On estime que le télétravail, les études à distance et les changements dans les habitudes (comme le magasinage en ligne) causeront une diminution de **16 %** du nombre de déplacements quotidiens.

Dans les Laurentides, les municipalités ont des cœurs assez denses, comme à Saint-Sauveur, à Saint-Jérôme ou même à Morin-Heights, qu'il est possible de couvrir à pied ou à vélo, dans un rayon de 1 à 2 km. « *À la limite, un petit véhicule de transport collectif pourrait être pertinent.* »

M. Bergeron insiste toutefois qu'il est primordial que ces noyaux villageois soient d'abord aménagés pour les piétons et les cyclistes. « *Si le milieu n'est pas propice à la marche, il ne l'est pas pour le transport en commun.* » Après tout, vous devrez marcher de votre emplacement à la ligne de service, et de la ligne à votre destination. « *Ça fait aussi des endroits plus agréables où vivre. Ça contribue à la qualité de vie.* »

Les principales municipalités sont aussi déjà liées entre elles par L'Inter, qui permet de se déplacer entre les noyaux urbains des Laurentides.

L'Inter offre un service d'autobus de Saint-Jérôme à Mont-Tremblant (et vice-versa), en passant par Prévost, Piedmont, Saint-Sauveur, Sainte-Adèle, Val-David, Sainte-Agathe et Saint-Faustin-du-Lac-Carré.

Il est aussi possible de prendre un taxibus à des endroits pré-désignés, qui vous permettra de rejoindre L'Inter. Il faut toutefois réserver d'avance.

Pour plus d'information, visitez transportlaurentides.ca

Mais dès qu'on s'éloigne un peu de ces cœurs urbains, c'est beaucoup moins dense. Ainsi, un service d'autobus qui couvrirait la périphérie des villages serait « *à peu près inutile* », puisque la densité n'est pas suffisante. « *C'est la clé qui reste : relier les milieux moins denses à l'ossature.* »

Retour au passé?

Autrefois, l'arrivée du train a permis de connecter les villages éloignés au reste du monde et de stimuler leur développement. Pourrait-on faire la même chose aujourd'hui? M. Bergeron répond « *Non* » sans hésiter. « *Ce ne serait pas possible et ce ne serait pas pertinent non plus.* »

Après tout, si le P'tit Train du Nord et le train de Montfort ont cessé leurs activités, c'est parce qu'ils ne pouvaient pas concurrencer la flexibilité de la voiture. C'est vrai pour les passagers, mais aussi pour les marchandises, pour lesquelles les chemins de fer avaient d'abord été développés dans les Laurentides. Aujourd'hui, les industries et les commerces sont nombreux et décentralisés. Ainsi la flexibilité des camions est plus avantageuse.

Sans compter qu'il faudrait faire passer le train au milieu des villages, ce qui implique l'expropriation d'un long corridor et des coûts faramineux. « *Au-delà des coûts, il y a aussi l'acceptabilité sociale. Sommes-nous prêts à détruire des maisons dans les villages et à habiter dans le voisinage d'un train imposant et bruyant?* »

Ironiquement, le train qui a fait naître les Laurentides que nous connaissons serait impossible aujourd'hui.

Regard vers l'avenir

Par contre, il est possible d'utiliser les corridors routiers déjà existants, comme la route 117 et l'autoroute 15, pour développer la mobilité des Laurentiens dans l'avenir. « *Dans 10 ou 20 ans d'ici, les véhicules seront électriques, donc moins sonores et moins polluants. Des véhicules qui permettent la conduite assistée, voire qui sont complètement autonomes, auront fait leur apparition. Maintenant, imaginez un petit train, une sorte de tramway urbain, qui circule à haute vitesse, de manière semi-autonome, d'un village à l'autre sur les voies existantes.* » Ces tramways pourraient même s'assembler et se désassembler au besoin, pour permettre plus de flexibilité.

Cela peut paraître futuriste ou révolutionnaire, mais une bonne partie de la technologie nécessaire existe déjà et continue de se développer. Imaginez une flotte de véhicules en autopartage, comme Communauto, mais qui peut se déplacer de manière autonome. « *Je me commande une auto qui se rend toute seule à mon domicile. Je peux choisir de la conduire ou non, à ma guise. Je vais à l'épicerie ou au cinéma. Puis d'autres personnes peuvent utiliser l'auto entretemps. J'ai juste à dire à l'application que j'en aurai besoin dans 30 minutes.* »

Cela permettra de réduire les espaces de stationnement, mais aussi la largeur des routes. L'espace récupéré pourra être réaménagé pour les piétons et les cyclistes, et pour planter des arbres, par exemple.

Selon M. Bergeron, cette mobilité du futur pourra s'adapter à la réalité des Laurentides, comme sa faible densité, sa villégiature et son attachement à la nature, sans être intrusive.



L'ARTM vient d'adopter son plan de développement des 15 prochaines années (2021-2035) pour la région de Montréal, qui s'étend de Saint-Jérôme à Mont-Saint-Hilaire, et de Vaudreuil à Sorel.

L'objectif est d'augmenter l'offre de services de 60 %, grâce au nouveau Réseau express métropolitain (REM), au prolongement du métro, à l'augmentation de la fréquence des trains et des autobus, et en accordant une plus grande place au transport actif, comme le vélo et la marche.



NOUVELLES

EMPLOIS

ÉVÉNEMENTS

FORMATIONS

JURISPRUDENCE

CHRONIQUES

FOURNISSEURS



TRANSPORT ADAPTÉ ET COLLECTIF DES LAURENTIDES

Une amélioration du transport collectif

14 mai 2021

Retour

Twitter

Facebook

LinkedIn

Transférer

Sauvegarder

Imprimer

Transport adapté et collectif des Laurentides, qui opère entre autres les services de taxibus et d'autobus l'Inter des Laurentides, propose plusieurs nouveautés à partir du 22 mai. En effet, les élus de la MRC des Laurentides et ceux de la MRC des Pays-d'en-Haut ont été à l'écoute des besoins de la population en matière de mobilité.

Un service de taxibus offert 7 jours par semaine

Tout d'abord, le service de taxibus qui était offert du lundi au vendredi sera maintenant disponible 7 jours sur 7. « *Les gens qui ont besoin du taxibus pour se déplacer en ont autant besoin les samedis et dimanches qu'un jour de semaine* » affirme Annie Bélanger, la directrice générale de TACL. Plusieurs nouveaux arrêts ont aussi été ajoutés.

De nouveaux titres de transport avantageux

Deux nouveaux titres très avantageux seront mis en vente; un titre mensuel pour le taxibus, et un titre Duo, permettant l'utilisation illimitée des taxibus et de l'autobus pour 30 jours. De plus, à l'achat d'un passage unique à 6\$, les usagers utilisant les deux services dans la même journée ne paieront que le premier des deux, sur demande d'une correspondance.

Augmentation du nombre de départs d'autobus la fin de semaine

L'autobus l'Inter, qui effectue la liaison entre la gare de St-Jérôme et la Ville de Mont-Tremblant, offrira deux départs supplémentaires dans chaque direction, la fin de semaine. Rappelons que le trajet de fin de semaine effectue un arrêt très apprécié au Carrefour du Nord de St-Jérôme.

Des projets en voie de réalisation

Une plateforme de covoiturage ralliant cinq MRC est un autre projet sur lequel travaille activement TACL. Cela permettra de maximiser les places libres dans les voitures et de réduire l'usage des autos solo, tout en impliquant un partage des coûts.

Toujours plus d'outils informatifs

Les usagers de l'Inter peuvent consulter les horaires sur www.linter.ca en version imprimable, ainsi que sur Zenbus, Google Maps et Transit. Le centre d'appels est ouvert de 8h à 19h à chaque jour, pour ceux qui préfèrent parler de vive voix avec une personne.

Informations parues dans l'infolettre de Lac-Supérieur (14 mai 2021)



Crédit photo : Dominique Dionne

Lac-Supérieur



MUNICIPALITÉ DE

Nature à notre porte

MOT DU MAIRE

INTERNET HAUTE VITESSE ET TRANSPORT EN COMMUN

Amélioration importante du transport en commun sur notre territoire

Comme vous avez pu le constater, le conseil municipal a entrepris l'an dernier des démarches afin d'améliorer la desserte de transport en commun sur notre territoire. Nos travaux avec le **Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)** et la **MRC des Laurentides** auront permis de revoir l'offre offerte à notre communauté. Le service sera maintenu en place sous forme de taxibus, mais avec des **améliorations majeures**.

Dorénavant, le transport permettra à la fois le rabattement sur la 117 et la ville de Mont-Tremblant. Les heures de départ et d'arriver ont été arrimées tant sur réseau de **Transport en commun de Mont-Tremblant (TCMT)** que celui de la **TACL**. C'est-là sans contredit un atout majeur.

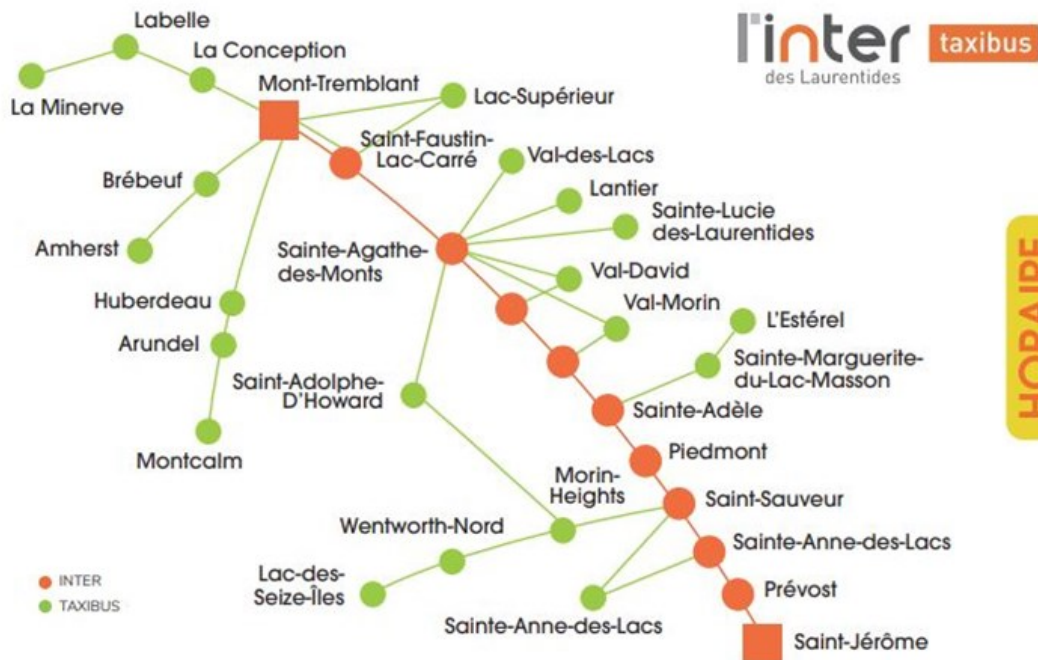
De plus, une nouvelle route a été créée qui transigera par le **chemin David**. Nous venons ainsi rejoindre notre quartier résidentiel le plus dense sur le territoire. Nous ajouterons aussi des espaces de stationnement réservé aux utilisateurs du taxibus dans plusieurs de nos stationnements. Nous vous tiendrons au courant dès leur implantation.

En terminant, nous sommes persuadés que l'ensemble de ces mesures permettront aux jeunes, nos aînés et à toute la population de pouvoir se mobiliser de façon durable. Le conseil étant fier de cette conclusion, il souhaite adopter des mesures incitatives dès le mois de juin, pour promouvoir le transport en commun qui nous aidera tous à réduire notre empreinte environnementale.

Steve Perreault, inf
Maire de la Municipalité Lac-Supérieur

ACTUALITÉS

TAXIBUS VERS MONT-TREMBLANT 7 JOURS SEMAINES À PARTIR DU 22 MAI



RÉSERVATION DE TAXIBUS (OBLIGATOIRE)

ÉTAPES À SUIVRE :

1. Sélectionnez votre arrêt d'embarquement et de débarquement
2. Choisissez votre heure d'arrivée ou de départ
3. Réservez par téléphone entre 8h et 16h pour le service du lendemain, ou la journée même, 2h avant l'heure de départ prévue.

Réservations : 1 877-604-3377 ou 819-774-0485

À noter :

- Le service de répartition peut modifier l'heure d'embarquement en cas de besoin. Assurez-vous de fournir un numéro de téléphone valide au moment de la réservation.
- Afin d'assurer une bonne utilisation des places disponibles dans les véhicules de transport adapté et collectif, il est possible que votre transport soit jumelé à celui de personnes qui présentent un handicap.

TARIFICATION :

6\$ payable dans le taxibus

Titre mensuel : 125\$

Enfants 11 ans et moins : gratuit (accompagnés d'un adulte)

[Visualiser l'horaire](#)

DES NOUVELLES DE LA TACL



Le service de taxi-bus se bonifie en 2021 à Saint-Faustin-Lac-Carré

Voici la liste des nouveaux arrêts qui seront disponibles sur le territoire de la municipalité :

- rue Principale / rue du Paysan
- ch. du Lac-Supérieur / rue Saint-André
- rue Piché / rue du Tour-du-Lac
- rue Principale / rue du Domaine-Lachaine (Club de tennis)
- rue Principale / rue Saint-Faustin
- ch. Mont-Blanc / ch. des Lacs

Le panneau suivant sera modifié :

- rue Principale / rue de la Culture

Informations sur le service

Le service de taxi collectif est offert à des heures fixes et à des arrêts fixes, et permet de rejoindre l'autobus l'Inter qui relie les villes entre Mont-Tremblant et Saint-Jérôme. Un nouveau circuit de taxi-bus permettant de se rendre directement à Mont-Tremblant est également offert.

Autres nouveautés :

Le service est maintenant offert 7 jours sur 7, et de nouveaux titres de transport sont disponibles, ainsi que des correspondances gratuites entre l'autobus l'Inter et le taxi-bus.

Pour plus d'informations : www.linter.ca

CONCOURS - TAXIBUS

Courez la chance de gagner un accès mensuel

PARCOUREZ LES LAURENTIDES



Inscrivez-vous et courez la chance d'essayer gratuitement pendant un mois le service bonifié du TAXIBUS offert 7 jours par semaine.

Tirage de 10 accès mensuels par mois jusqu'en décembre 2021 par la Municipalité de Lac-Supérieur.

TARIFICATION RÉGULIÈRE :

6\$ payable dans le taxibus

Titre mensuel : 125\$

Enfants 11 ans et moins : gratuit (accompagnés d'un adulte)

Pour plus d'informations sur le service de TAXIBUS www.linter.ca

Participer au concours

Projet de grande envergure pour couvrir le nord des Laurentides

Le TACL arrive bientôt avec une application de covoiturage

© Publié le 26 mai 2021 par Ronald Mc Gregor



PUBLIÉ PAR

Ronald Mc Gregor

Journaliste - Photographe

Le TACL (Transport adapté et collectif des Laurentides) travaille actuellement sur la mise en œuvre d'un service de covoiturage à travers cinq MRC des Laurentides, soit d'Argenteuil à Antoine-Labelle. Le projet n'est pas nouveau, néanmoins, il arrive pour la fin de l'automne ou le début de 2022.

Ce que le TACL offre dans ce « projet de grande envergure », pour utiliser le terme d'Annie Bélanger, directrice générale de l'organisme, c'est un moyen supplémentaire à ce qui existe déjà en solution de transport collectif. Pour elle, « mettre des lignes d'autobus a ses limites dans un territoire aussi vaste que le nôtre. On sait que la zone Nord a été cessée, le lien de Rivière-Rouge – Mont-Tremblant aussi. On ne répètera pas ce même type d'expérience, il faut penser en dehors de la boîte. »

Annie Bélanger martèle qu'il n'est pas question de réduire le service de transport collectif, mais bien de le renforcer. Comme exemple: couvrir des aires non possibles d'accès en transport collectif ou encore couvrir une plus large plage horaire.

« Ce que l'on veut, c'est évidemment ce qui fonctionne le mieux, c'est-à-dire le partage des coûts dans le covoiturage. Quand tout est prévu d'avance, les gens n'ont pas à en discuter lors du voyage. Encore un exemple. Si je pars de Val-Morin pour aller à Mont-Laurier et que j'ai deux places dans ma voiture, je peux prendre une personne à Saint-Faustin et l'autre à Nominigüe. On ne discute pas d'argent, car moi j'ai un compte d'une personne qui possède une voiture et qui a de la place. Les deux personnes que je vais prendre ont un compte d'utilisateur qui prend place dans une voiture », explique la directrice générale.

Le montant au kilomètre parcouru est une petite contribution pour le partage des coûts inhérents à la voiture et se voit préétabli. À la fin du mois, les deux personnes, même s'ils ont utilisé plusieurs covoiturages avec différents chauffeurs, voient un montant qui est imputé et envoyé aux personnes avec qui elles ont voyagé.

Remplir les places vides

Le TACL croit que le mode de contribution pourrait inciter des automobilistes à faire du covoiturage. « Ça n'entre pas en compétition avec le taxi et ne sont pas des tarifs de taxi, car personne ne gagne sa vie avec ce service. C'est une façon d'utiliser les places libres dans les voitures », poursuit Mme Bélanger.

Il faut souligner que le compte de personne avec un véhicule n'est pas donné à qui le veut. Certaines vérifications s'avèrent nécessaires. Pour le reste, comme c'est le cas pour de nombreux services de ce type, c'est à travers les médias sociaux, et le commentaire des utilisateurs du covoiturage, que l'on pourra juger d'un véhicule ou d'un chauffeur.

Remplir les places vides

Le TACL croit que le mode de contribution pourrait inciter des automobilistes à faire du covoiturage. « Ça n'entre pas en compétition avec le taxi et ne sont pas des tarifs de taxi, car personne ne gagne sa vie avec ce service. C'est une façon d'utiliser les places libres dans les voitures », poursuit Mme Bélanger.

Il faut souligner que le compte de personne avec un véhicule n'est pas donné à qui le veut. Certaines vérifications s'avèrent nécessaires. Pour le reste, comme c'est le cas pour de nombreux services de ce type, c'est à travers les médias sociaux, et le commentaire des utilisateurs du covoiturage, que l'on pourra juger d'un véhicule ou d'un chauffeur.

Qui paye pour le projet?

À savoir combien coûte l'implantation du projet, Mme Bélanger avoue qu'il est un peu tôt puisque le fournisseur du service de l'application n'est pas encore connu. « Nous avons eu une subvention dans le cadre du programme Fonds d'appui aux rayonnements des régions (FARR). Le montant nous permet de nous associer à un OBNL en gestion des déplacements, MOBA(Mobilité Alternative), qui a une vue d'ensemble des meilleures pratiques en covoiturage », indique la directrice.

Le TACL dit être bien avancé dans le projet, bien qu'il a été ralenti dans l'application du service avec la pandémie. Avec MOBA, l'entreprise a fait le tour des meilleures pratiques de covoiturage dans le monde et n'a retenu que les bons points, bien que les mauvais ont servi à ne pas répéter les erreurs des autres services de covoiturage. Les résultats devraient donc être présentés cet automne ou au début de 2022.

Selon Annie Bélanger, le covoiturage en temps de pandémie n'est pas dans les grandes lignes du projet. Oui, on peut porter le masque, mais le TACL ne veut pas lancer sa plateforme pendant « l'insécurité des gens », insiste la directrice.

À Rivière-Rouge...

Quand la Ville de Rivière-Rouge a mis fin au service du transport pour les utilisateurs allant vers le sud, un apport financier provenant du TACL, il fallait réagir, avance-t-on à la municipalité. « Rivière-Rouge a mis fin à ce service en décembre 2020 parce qu'il n'y avait plus assez d'utilisateurs, ce qui rendait impossible le maintien de ce service. Il faut comprendre qu'un transport collectif, ce n'est pas un transport individuel, donc il faut avoir un certain nombre de passagers pour que ce soit viable », explique Céline Perrier. Le maire Denis Charette a indiqué à *L'info* il y a quelques mois que ce service représentait 45 000\$ annuellement pour la Ville et que les revenus ne couvraient même pas cette somme.

Après une dure année, des nouveautés à venir au TACL

© Publié le 2 juin 2021 par Isabelle Houle



PUBLIÉ PAR

Isabelle Houle

Journaliste

Le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) a pu, malgré la pandémie, continuer d'offrir des services partout sur le territoire en 2020. Pour l'année en cours, les projets sont au rendez-vous.

Le TACL, qui couvre 35 municipalités, a présenté son assemblée générale annuelle le 27 mai. « L'année 2020 s'annonçait exceptionnelle, avec des augmentations d'achalandage importantes, de l'ordre de 10%. Mais à cause de la pandémie, on a eu une chute drastique au niveau du transport collectif de 43% et de 53% au niveau du transport adapté », note le président du conseil d'administration du TACL et maire de Labelle, Robert Bergeron.

Ce dernier souligne la résilience et l'adaptation de l'équipe du TACL. « Il a fallu que l'équipe se retourne rapidement pour les mesures sanitaires. TACL étant un service essentiel, on devait continuer toute l'année. On a mis en place également les mesures obligatoires de télétravail pour le service à la clientèle. Il a fallu également, au niveau du transport adapté, contacter les personnes pour s'assurer qu'elles ne se retrouvent pas en situation difficile », affirme M. Bergeron.

Parce que oui, le TACL est un service de transport, mais il soutient aussi les personnes handicapées. « On voulait s'assurer que personne n'était laissée pour compte. On a été confiné du jour au lendemain. Les personnes handicapées habituées de sortir, soit pour aller dans des plateaux de travail ou dans les centres de jour, se sont retrouvées un peu isolées. On les a donc contactées pour s'assurer qu'elles ne manquaient de rien et on a référé certaines personnes seules à des organismes », ajoute Véronique Gagnon, coordonnatrice au TACL.

Innover même en temps difficile

Télétravail, étudiants à la maison et confinement ont été des éléments qui auraient pu être catastrophiques pour la survie du TACL, si ça n'avait pas été des subventions gouvernementales.

Malgré ces difficultés, l'équipe a quand même pu instaurer en 2020 deux nouveautés au niveau de ses services: un système de géolocalisation (Zenbus) pour les utilisateurs ainsi qu'une carte interactive.

Cap sur 2021

Plusieurs initiatives sont mises en place cette année. En effet, le TACL prévoit un nouvel horaire de transport collectif. De plus, l'Inter ajoute deux allers-retours les fins de semaine pour un total de six allers-retours les fins de semaine et neuf allers-retours sur semaine.

Au niveau du taxibus, le service est étendu sur sept jours et plusieurs arrêts sont ajoutés dans les municipalités desservies. L'ajout d'un lien direct vers Sainte-Agathe pour les municipalités de Val-David et Val-Morin a été établi, ainsi que l'ajout d'un lien direct vers Mont-Tremblant pour Lac-Supérieur et Saint-Faustin-Lac-Carré.

Nouvelle signalisation dédiée au taxibus (panneau d'arrêt), nouveaux titres de transport, passe mensuelle taxibus, duo 150\$ (30 jours autobus et taxibus) et autres combinaisons font partie des nouveautés 2021.

« Ce sont là toutes des initiatives qui ont été mises en place et qui visent à augmenter l'achalandage dans les transports collectifs et en même temps réduire les autos solos. Ça, c'est un gros cheval de bataille », ajoute Mme Gagnon.

À venir, il est prévu que le TACL instaure un jumelage de la clientèle transport adapté et transport collectif afin de maximiser les places dans les véhicules. Il vise aussi d'intégrer un mode de répartition numérique et informatisé pour faciliter ces jumelages, qui permettrait aussi aux usagers de voir où sont les véhicules de taxi collectif, d'effectuer leurs réservations à plus court délai et de faire leur paiement en ligne. À ceci s'ajoute la mise en place sous peu d'une plateforme régionale de covoiturage.

« Le TACL a été formé par les MRC des Pays-d'en-Haut et des Laurentides. Au niveau du transport intermunicipal en particulier et aussi du transport adapté, on a été quand même les précurseurs et c'est grâce à l'implication des MRC qu'on a pu aller si loin », conclut M. Bergeron qui souligne également l'appui du ministère des Transports (MTQ).

Pour en savoir plus sur les nouveautés et services du TACL, rendez-vous au transportlaurentides.ca.

À LA UNE

Projet de grande envergure pour couvrir le nord des Laurentides

Le TACL arrive bientôt avec une application de covoiturage

RONALD MC GREGOR

rmcgregor@inmedias.ca

Le TACL (Transport adapté et collectif des Laurentides) travaille actuellement sur la mise en œuvre d'un service de covoiturage à travers cinq MRC des Laurentides, soit d'Argenteuil à Antoine-Labelle. Le projet n'est pas nouveau, néanmoins, il arrive pour la fin de l'automne ou le début de 2022.

Ce que le TACL offre dans ce « projet de grande envergure », pour utiliser le terme d'Annie Bélanger, directrice générale de l'organisme, c'est un moyen supplémentaire à ce qui existe déjà en solution de transport collectif. Pour elle, « mettre des lignes d'autobus à ses limites dans un territoire aussi vaste que le nôtre. On sait que la zone Nord a été cessée, le lien de Rivière-Rouge — Mont-Tremblant aussi. On ne répètera pas ce même type d'expérience, il faut penser en dehors de la boîte. »

Annie Bélanger martèle qu'il n'est pas question de réduire le service de transport collectif, mais bien de le renforcer. Comme exemple: couvrir des aires non possibles d'accès en transport collectif ou encore couvrir une plus large plage horaire.

« Ce que l'on veut, c'est évidemment ce qui fonctionne le mieux, c'est-à-dire le partage des coûts dans le covoiturage. Quand tout est prévu d'avance, les gens n'ont pas à en discuter lors du voyage. Encore un exemple. Si je pars de Val-Morin pour aller à Mont-Laurier et que j'ai deux places dans ma voiture, je peux prendre une personne à Saint-Faustin et l'autre à Nominigüe. On ne discute pas d'argent, car moi j'ai un compte d'une personne qui possède une voiture et qui a de la place. Les deux personnes que je vais prendre ont un compte d'utilisateur qui prend place dans une voiture », explique la directrice générale.

Le montant au kilomètre parcouru est une petite contribution pour le partage des coûts inhérents à la voiture et se voit préétabli. À la fin du mois, les deux personnes, même s'ils ont utilisé plusieurs covoiturations avec différents chauffeurs, voient un montant qui est imputé et envoyé aux personnes avec qui elles ont voyagé.



La mise sur pied d'une plateforme de covoiturage est un projet qui est en voie de se réaliser pour tout le territoire entre Saint-Jérôme et Mont-Laurier, soit les MRC d'Antoine-Labelle, des Laurentides, d'Argenteuil, des Pays-d'en-Haut et Rivière-du-Nord. (Photo Unsplash)

REMPLIR LES PLACES VIDES

Le TACL croit que le mode de contribution pourrait inciter des automobilistes à faire du covoiturage. « Ça n'entre pas en compétition avec le taxi et ne sont pas des tarifs de taxi, car personne ne gagne sa vie avec ce service. C'est une façon d'utiliser les places libres dans les voitures », poursuit Mme Bélanger.

Il faut souligner que le compte de personne avec un véhicule n'est pas donné à qui le veut. Certaines vérifications s'avèrent nécessaires. Pour le reste, comme c'est le cas pour de nombreux services de ce type, c'est à travers les médias sociaux, et le commentaire des utilisateurs du covoiturage, que

l'on pourra juger d'un véhicule ou d'un chauffeur.

QUI PAYE POUR LE PROJET?

À savoir combien coûte l'implantation du projet, Mme Bélanger avoue qu'il est un peu tôt puisque le fournisseur du service de l'application n'est pas encore connu. « Nous avons eu une subvention dans le cadre du programme Fonds d'appui aux rayonnements des régions (FARR). Le montant nous permet de nous associer à un OBNL en gestion des déplacements, MOBA (Mobilité Alternative), qui a une vue d'ensemble des meilleures pratiques en covoiturage », indique la directrice.

Le TACL dit être bien avancé dans le projet, bien qu'il a été ralenti dans l'application du service avec la pandémie. Avec MOBA, l'entreprise a fait le tour des meilleures pratiques de covoiturage dans le monde et n'a retenu que les bons points, bien que les mauvais ont servi à ne pas répéter les erreurs des autres services de covoiturage. Les résultats devraient donc être présentés cet automne ou au début de 2022.

Selon Annie Bélanger, le covoiturage en temps de pandémie n'est pas dans les grandes lignes du projet. Oui, on peut porter le masque, mais le TACL ne veut pas lancer sa plateforme pendant « l'insécurité des gens », insiste la directrice. 



ta TRANSPORT
adapté
des Laurentides

TaCL
TRANSPORT ADAPTÉ
ET COLLECTIF DES
LAURENTIDES

« Le transport adapté : un service
de transport collectif, sécuritaire,
professionnel et accessible, permettant
de se déplacer sur un vaste territoire. »

1 800 717-9737
www.transportlaurentides.ca

1-800-717-9737



NOUVEAU!

- **TAXIBUS**
Maintenant disponible
7 jours sur 7
Titres mensuels
- **AUTOBUS L'INTER**
Plus de départs
la fin de semaine
- **TITRE 30 JOURS DUO**
Accès illimité
autobus et taxibus
- **CORRESPONDANCE
GRATUITE**
Autobus ↔ Taxibus à l'achat
d'un passage unique



1 877-604-3377



MA MOBILITÉ, MA LIBERTÉ !

www.**linter.ca**

Entrevue téléphonique avec CIME et article paru sur le site de CIME (22 juin 2021)

Transport collectif

Le TACL veut ramener sa clientèle

PUBLIÉ LE 22 JUIN 2021 À 11:16 PAR GHISLAIN PLOURDE

Modifié le 22 juin 2021 11:16



1:20



11:45



Après cinq ans de hausse, le Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL) a perdu 43 % de son achalandage dans la dernière année, en raison de la pandémie.

En plus, dans les semaines qui ont précédé le confinement, le TACL avait obtenu, après des années de représentation, un financement accru tributaire du nombre de passages.

Néanmoins, l'organisation ne s'est pas laissée abattre et a déployé les moyens appropriés pour ramener les usagers à utiliser ses services.

Pour cette année et l'an prochain, ce sont des années, en termes de transport collectif, où on va tenter d'être le plus intéressant possible. C'est pour cela qu'on a, dans les derniers mois, développé des services. C'est audacieux, mais il faut le faire, on a consolidé nos fins de semaine et on a beaucoup amélioré l'offre du taxibus. Depuis le 22 mai, on a un horaire de taxibus qui répond aux besoins sur les sept jours et on a, aussi, arrimé le paiement du taxibus avec celui de l'autobus. On ne paie qu'une fois.

— Annie Bélanger, directrice générale de Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)

NOUVEAU SERVICE

Le TACL entend mettre de l'avant cette année un nouveau service complémentaire à l'offre existante.

On aspire à avoir un complément à nos transports collectifs. Ce serait une plateforme de covoiturage mise en place en collaboration avec cinq MRC du territoire des Laurentides. On veut, bien sûr, développer le taxibus, l'autobus, mais il faut aussi développer des moyens alternatifs à ces infrastructures-là qui vont combler les besoins de week-end, de soir, des heures que nous ne sommes pas nécessairement capables de bien combler.

— Annie Bélanger, directrice générale de Transport adapté et collectif des Laurentides (TACL)

Le rapport complet peut être consulté [ici](#).



Offres d'emploi

TACL est un organisme du milieu municipal, gérant le transport adapté et collectif des Laurentides, dont le bureau est situé à Sainte-Agathe-des-Monts.

Vous avez envie de faire une différence

par votre contribution et expertise pour un employeur soucieux du bien-être des employés? Nous avons hâte de vous accueillir au sein de notre équipe!

RESPONSABLE DU SERVICE DE LA COMPTABILITÉ ET DU CONTRÔLE FINANCIER

- Concevoir, analyser, contrôler, et évaluer les opérations financières et de comptabilité.
- Cycle comptable complet : tenue de livres, facturation, recouvrement, paie, assurances collectives, etc.
- 34 h / sem., salaire entre 30,48 \$ et 33,87 \$. Flexibilité d'horaire et possibilité de télétravail. L'horaire du bureau est du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

AGENT(E) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Répondre aux appels entrants et fournir les renseignements demandés.
- Traiter les réservations des usagers pour le taxibus et le transport adapté.
- Assurer la gestion des communications avec les usagers.
- Effectuer diverses tâches administratives.

Moyenne de 30 h / sem., salaire entre 18,09 \$ et 20,10 \$.
Horaire : sur 4 jours combinant travail au bureau et télétravail, incluant une fin de semaine sur deux, ainsi que certains soirs jusqu'à 19h00 en télétravail.

RVER, assurances collectives, banque de journées personnelles, prime d'activité physique, bonheur au travail, et tant de possibilités!



Description complète des postes au :
www.transportlaurentides.ca
(section avis et nouvelles)

Faites-nous parvenir votre candidature d'ici le 6 octobre 2021.

Entrevues dans la semaine du 11 octobre

par courriel à Annie Bélanger :
abelanger@transportlaurentides.ca
819-774-0467, poste 222.
Confidentialité assurée.

MA MOBILITÉ, MA LIBERTÉ!



Comment savoir ce que l'employeur recherche pour vous distinguer en entrevue?



Vous vous préparez pour une entrevue d'embauche et souhaitez maximiser vos chances de décrocher le poste? Connaître les besoins de votre employeur potentiel pourrait s'avérer une excellente idée, puisque vous pourrez personnaliser votre candidature. Voici quelques pistes pour vous orienter.

FAITES DES RECHERCHES PRÉALABLES

Si possible, contactez une personne que vous connaissez et qui travaille sur place pour lui demander quels sont les défis actuels auxquels l'entreprise est confrontée ou ses valeurs, par exemple. Pensez aussi à consulter les journaux afin de repérer certains faits intéressants sur l'entreprise, comme un agrandissement. L'entreprise est cotée en bourse? La section de leur site Web consacrée aux actionnaires pourrait se révéler une mine d'or d'informations!

SOYEZ ATTENTIF EN ENTREVUE

Tentez de repérer les éléments sur lesquels le recruteur insiste. Il se peut qu'il vous pose deux questions très semblables afin de s'assurer que vous possédez les compétences pour répondre aux exigences du poste. Demeurer attentif tout au long de votre discussion vous permettra d'adapter votre discours au mieux.

MISEZ SUR LES BONNES QUALITÉS

Utilisez votre propre expérience du milieu de travail pour identifier les qualités requises pour l'emploi. Selon le poste, mentionnez votre expertise, votre courtoisie, votre esprit d'équipe, votre attitude positive ou encore votre intégrité.

Servez-vous des bons outils pour augmenter vos chances de décrocher le poste convoité!



Offres d'emploi

TACL est un organisme du milieu municipal, gérant le transport adapté et collectif des Laurentides, dont le bureau est situé à Sainte-Agathe-des-Monts.

Vous avez envie de faire une différence
par votre contribution et expertise pour un employeur soucieux du bien-être des employés? Nous avons hâte de vous accueillir au sein de notre équipe!

RESPONSABLE DU SERVICE DE LA COMPTABILITÉ ET DU CONTRÔLE FINANCIER

- Concevoir, analyser, contrôler, et évaluer les opérations financières et de comptabilité. » Cycle comptable complet : tenue de livres, facturation, recouvrement, paie, assurances collectives, etc.

34 h / sem., salaire entre 30,48 \$ et 33,87 \$.
Flexibilité d'horaire et possibilité de télétravail.
L'horaire du bureau est du lundi au jeudi de 8h00 à 16h30 et le vendredi de 8h00 à 12h00.

AGENT(E) AU SERVICE À LA CLIENTÈLE

- Répondre aux appels entrants et fournir les renseignements demandés.
- Traiter les réservations des usagers pour le taxibus et le transport adapté.
- Assurer la gestion des communications avec les usagers.
- Effectuer diverses tâches administratives.

Moyenne de 30 h / sem., salaire entre 18,09 \$ et 20,10 \$.
Horaire : sur 4 jours combinant travail au bureau et télétravail, incluant une fin de semaine sur deux, ainsi que certains soirs jusqu'à 19h00 en télétravail.

RVER, assurances collectives, banque de journées personnelles, prime d'activité physique, bonheur au travail, et tant de possibilités !

Description complète des postes au : www.transportlaurentides.ca (section avis et nouvelles)

Faites-nous parvenir votre candidature d'ici le 6 octobre 2021.
Entrevues dans la semaine du 11 octobre
par courriel à Annie Bélanger : abelanger@transportlaurentides.ca
819-774-0467, poste 222.
Confidentialité assurée.

MA MOBILITÉ, MA LIBERTÉ !



La station de biologie est située à Saint-Hippolyte.

Cahier Emploi 2021

Station de biologie de l'Université de Montréal

Des recherches au cœur des Laurentides

Marie-Catherine Goudreau – La Station de biologie des Laurentides accueille depuis près de 60 ans des chercheurs et étudiants de la province pour y faire des recherches. Situé à Saint-Hippolyte, ce campus de l'Université de Montréal attire encore de nombreux étudiants qui profitent du lieu pour se ressourcer et rédiger.

« C'est très intéressant pour les recherches en science puisqu'il n'y a pas de perturbations. La nature est laissée à elle-même », souligne Gabriel Lanthier, responsable de la Station de biologie des Laurentides (SBL). S'étendant sur 16 kilomètres carrés, la SBL est entourée de forêts de diverses communautés végétales et d'une centaine de lacs. Elle sert entre autres de « camp de base » pour l'étude des écosystèmes de la région.

Retraite de rédaction
Depuis trois ans, une nouvelle activité a gagné en popularité auprès des étudiants. Ceux-ci séjournent à la station pour faire des « retraites de rédaction ». Durant quelques jours ou quelques semaines, les étudiants à la maîtrise ou au doctorat peuvent profiter de la station pour rédiger leur thèse ou leur mémoire. Pour se motiver, ils viennent en groupe et travaillent sur leur projet pendant une heure ou deux, puis se récompensent avec une activité. Pendant leur pause, ils profitent des lacs pour se baigner ou vont faire une randonnée en forêt. « Ça fonctionne vraiment très bien. Tous les étudiants mentionnent que la productivité est vraiment accrue quand ils viennent séjourner », note M. Lanthier.

Les retraites de rédaction sont en fait une initiative de deux étudiantes. Il y a quelques années. Celles-ci voulaient trouver une solution aux pertes de temps qu'on peut rencontrer lors des études supérieures. « Parfois, on prend la mauvaise piste puis on travaille dans la mauvaise direction. Ce n'est pas toujours optimal d'être laissé à soi-même », souligne M. Lanthier. Ainsi, en se regroupant et en rencontrant des gens de différents domaines, le travail se fait mieux.

L'année dernière, des étudiants de 27 départements différents sont venus faire leur retraite à la SBL. « C'est ce qui me réjouit le plus », souligne M. Lanthier. « En soirée, il y a parfois 15 étudiants de tous les domaines qui se rassemblent autour du feu. Ça donne des discussions vraiment intéressantes. » Selon lui, les étudiants apprécient la station comme ils n'ont pas

OFFRE D'EMPLOI

Devenez notre

Coordonnateur(trice) de projets et événements & services aux membres



Scanner pour lire la description complète !

CCISJM
COMITÉ COMMUNautaire INTER-SECTEURIAL
des services à la jeunesse



Conduire l'hiver
vous exaspère?

BUS

TAXIBUS

Laissez-vous conduire
entre Mont-Tremblant et Saint-Jérôme.
L'Inter c'est fiable, simple, sécuritaire
et pas cher!

MA MOBILITÉ, MA LIBERTÉ !

 **l'inter**
des Laurentides

 **TaCL**
TRANSPORT
AUTOMOBILISTE
LAURENTIDES

 Service à la clientèle
1 877 604-3377
8h à 19h - 7 jours
www.linter.ca

4P011023-1

Entrevue au journal télévisé de TVCL (11 décembre 2021)

819 429-6655 info@tvcl.ca

TVCL Télécommunautaire
Laurentides & Lanaudière

ÉMISSIONS BINGO CHRONIQUES GRILLEHoraire CONTACT

Journal télé TVCL – 13 au 19 décembre 2021



Vincent Orellana Pepin
Les Nouvelles TVCL

Annie Bélanger
Directrice générale TACL